



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**



Bruxelles, le 4 juin 2009
10451/09 (Presse 157)
(OR. en)

Principaux résultats du Conseil des ministres conjoint ACP-CE

Le Conseil des ministres ACP-CE s'est réuni pour sa 34^{ème} session les 28 et 29 mai 2009 à Bruxelles. Les ministres ont axé leurs travaux sur les effets de la crise économique et financière mondiale. À cet égard, ils sont convenus de modifier certaines des modalités de financement prévues dans l'accord de Cotonou¹ afin de faciliter les prêts de la Banque européenne d'investissement aux pays pauvres lourdement endettés du groupe des États ACP.

Le Conseil des ministres ACP-CE a également adopté une résolution commune sur la crise économique et financière, en vue de la prochaine Conférence au sommet des Nations unies sur la crise économique et financière mondiale et son incidence sur le développement.

En outre, le Conseil des ministres ACP-CE a officiellement ouvert les négociations en vue de la deuxième mise à jour de l'accord de Cotonou. Les négociations sur certaines dispositions faisant l'objet d'une notification de modification de la part des ACP et de la CE devraient s'achever en février 2010.

¹ L'accord de partenariat ACP-CE, signé en juin 2000 à Cotonou (Bénin), est entré en vigueur le 1^{er} avril 2003 et a été révisé pour la première fois en juin 2005.

P R E S S E

Le Conseil des ministres ACP-CE a également procédé à un échange de vue transparent pour évaluer l'état d'avancement des négociations en cours sur les accords de partenariat économique (APE) entre les États ACP et la CE. D'importantes avancées sont attendues dans les prochains mois.

Les APE sont des instruments qui visent à promouvoir le développement durable et l'éradication de la pauvreté dans les États ACP en encourageant l'intégration régionale et en améliorant l'accès au marché communautaire, ce à quoi s'ajoute l'aide liée au commerce.

Le Conseil des ministres ACP-CE a en outre examiné d'autres aspects de la coopération commerciale, portant son attention sur certains produits spécifiques, notamment la banane, le coton et le sucre.

Enfin, le Conseil des ministres ACP-CE a adopté une déclaration conjointe sur le changement climatique, dans laquelle il fait part de sa crainte que le changement climatique puisse compromettre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et souligne une volonté commune de faire en sorte que les négociations des Nations unies en vue d'un accord international efficace pour le régime des changements climatiques d'après 2012 soient couronnées de succès.
